Rapport de Diagnostic

Institut national de recherches archéologiques préventives

Bretagne, Finistère, Carhaix-Plouguer (29), 32 rue de Brest (parcelles AB 133 et 134)

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de

Gaétan Le Cloirec

Inrap Grand Ouest,
Novembre 2022

Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport de diagnostic

Code INSEE 29024

Entité archéologique -

Arrêté de prescription SRA 2021-400

Opération archéologique -

Code Inrap D141406

Bretagne, Finistère, Carhaix-Plouguer (29), 32 rue de Brest (parcelles AB 133 et 134)

Rapport de diagnostic archéologique

sous la direction de
Gaétan Le Cloirec

avec la collaboration de
Julie Conan
Vincent Pommier

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Novembre 2022

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage…) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6 Fiche signalétique
7 Mots-clefs des thésaurus
8 Intervenants
9 Notice scientifique
9 État du site
10 Localisation de l'opération
12 Arrêté de prescription avec extrait cadastral
19 Arrêté de désignation
20 Projet scientifique d'intervention

II. Résultats

24 1. Le cadre de l'opération

24 1.1 Le contexte administratif
24 1.2 Le contexte géographique
26 1.3 Le contexte archéologique
28 1.4 Méthodologie et problématiques du diagnostic archéologique

31 2. Résultats

31 2.1 Sondage 1
32 2.2 Sondage 2
34 2.3 Sondage 3
35 2.4 Sondage 4
36 2.5 Sondage 5
37 2.6 Sondage 6

39 3. Conclusion

40 3. Bibliographie

41 Table des illustrations

III. Inventaires techniques

44 Inventaire des US
45 Inventaire des clichés

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation
Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Carhaix-Plouguer

Adresse ou lieu-dit
32 rue de Brest

Codes
Code INSEE
29 024

Numéro d'opération archéologique
OA N°-

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence
Lambert CC zone 48
x : 1212290.365
y : 7251817.406

IGN 69
z : 124 m NGF

Références cadastrales
Commune
Carhaix-Plouguer

Année
-

Section(s) et Parcelle (s)
AB : 133, 134

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement
Zonage archéologique annexé au PLU

Propriétaire du terrain
Conseil départemental du Finistère

Références de l'opération
Numéro de l'arrêté de prescription
2021-400
en date du 2 novembre 2021

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2022-082
en date du 03 février 2022

Numéro du projet Inrap
D141406

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement
Conseil départemental du Finistère

Nature de l'aménagement
Projet de construction

Opérateur d'archéologie
INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement
Gaétan Le Cloirec

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain
du 22 au 23 mars 2022

Surface du projet d'aménagement
1930 m²

Surface soumise à prescription :
1930 m²

Surface accessible
1930 m²

Surface ouverte
175 m²

Sondage 1 : 17 m²
Sondage 2 : 62 m²
Sondage 3 : 18, 5 m²
Sondage 4 : 42 m²
Sondage 5 : 13,5 m²
Sondage 6 : 22 m²

diagnostiquée par rapport au projet
9%

Lieu de dépôt

Mobilier
Dépôt du Faou

Fonds documentaires
SRA Bretagne

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique et Epipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
- ☐ **Protohistoire**
  - ☐ Chalcolithique
- ☐ **Âge du Bronze**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Recent
- ☐ **Âge du Fer**
  - ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - ☐ La Tene (second Âge du Fer)
- ☐ **Antiquite romaine (gallo-romain)**
  - ☐ Republique romaine
  - ☐ Empire romain
    - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 a 476)
- ☐ **Epoque médiévale**
  - ☐ haut Moyen Âge
  - ☐ Moyen Âge
  - ☐ bas Moyen Âge
- ☐ **Epoque modeme**
- ■ **Epoque contemporaine**
  - ☐ Ere industrielle
- ■ **Indéterminé**

Sujets et thèmes

- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Edifice militaire
- ■ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ■ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ■ Foyer
- ☐ Fosse
- ■ Fossé
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Megalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ …

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Amphore
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Restes faune
- ☐ Restes flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Matériau de construction
- ☐ Terre cuite
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Trésor

Etudes annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ …

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi scientifique Inrap
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi scientifique Inrap
Gaétan Le Cloirec	Archéologue responsable de recherches	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Pascale Ronceray	Assistante administrative	Mise en place de l'opération
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi budgétaire et financier
Jean-Claude Durand	Archéologue responsable de recherches	Préparation des DICT
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire du centre archéologique	Gestion du matériel
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Suivi de l'opération

Équipe de fouille et de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Céline Bélanger, Inrap	**Technicienne de fouille**	Fouille, relevés et enregistrement
Philippe Cocherel, Inrap	**Technicien de fouille**	Fouille, relevés et enregistrement
Julie Conan, Inrap	**Dessinatrice-infographe**	PAO
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Archéologue responsable de recherches	Responsable scientifique, rédaction, DAO
Vincent Pommier, Inrap	**Topographe**	Levés topographiques

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire, Catz (50)	Gestion des terres	Décapage et rebouchage

Notice scientifique

Suite au dépôt d'une demande de certificat d'urbanisme par le Conseil départemental du Finistère, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA Bretagne au 32 rue de Brest à Carhaix-Plouguer (29) sur une emprise de 1930 m². Le terrain en question est localisé dans un quartier nord-ouest de l'agglomération actuelle et se trouvait en périphérie de la ville antique de *Vorgium*, ancien chef-lieu des Osismes au cours de l'époque romaine. Les vestiges d'occupations anciennes sont encore très limités dans ce secteur peu exploré, de sorte qu'il est difficile de dire où s'arrête véritablement l'espace urbain de l'Antiquité.
Plusieurs plans font encore apparaitre les bâtiments de l'ancienne clinique Pierre qui occupait jadis une surface de 500 m² en plein milieu de la parcelle AB 133. Cette institution, désaffectée depuis de nombreuses années, a brûlé en 2016. Elle fut ensuite démolie jusqu'au niveau du sol avant que le terrain ne serve de lieu de stockage des terres issues de la fouille réalisée au centre hospitalier en 2018. Cette histoire récente explique la découverte de nombreuses fondations, excavations et réseaux contemporains sous plusieurs remblais successifs.
L'intervention, réalisée les 22 et 23 mars 2022, a consisté à ouvrir six tranchées pour vérifier si des vestiges archéologiques étaient encore conservés dans ce contexte très perturbé. Ce travail a montré que les sols de l'ancienne clinique sont établis sur une couche de terre végétale homogène qui recouvre le schiste naturel en plaquettes sur une épaisseur moyenne de 60 à 70 cm dans la moitié nord du terrain. La partie sud, plus perturbée, pourrait avoir été décaissée pour niveler la surface avant les travaux de construction. Un niveau de schiste en plaquettes reconnu au sud-est laisse également penser que des apports de remblais ont été ponctuellement réalisés.
Trois fonds de fossés, un trou de poteau et une structure rubéfiée ont été mis au jour au niveau du substrat. Alors qu'aucun élément de mobilier ne permet de préciser la datation de ces structures, il faut remarquer que leur disposition ne coïncide ni avec les orientations de la trame antique de *Vorgium* ni avec les limites parcellaires figurées aux alentours sur le cadastre napoléonien de Carhaix. Ces observations illustrent donc une fréquentation modeste et probablement agricole du secteur à une période indéterminée.

État du site

Tous les sondages ont été rebouchés à la fin du diagnostic.

Localisation de l'opération

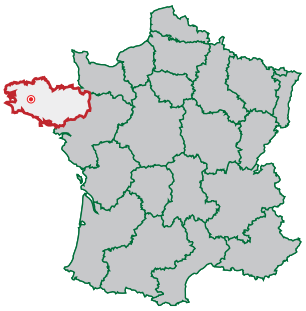

Bretagne
Finistère
Carhaix-Plouguer

32 rue de Brest

Section(s) et parcelle(s):
Carhaix-Plouguer
AB - n° *133, 134*

Coord. Lambert CC zone 48
moyenne de l'emprise :
X : 1212290.365
Y : 7251817.406
Z : 124 m NGF

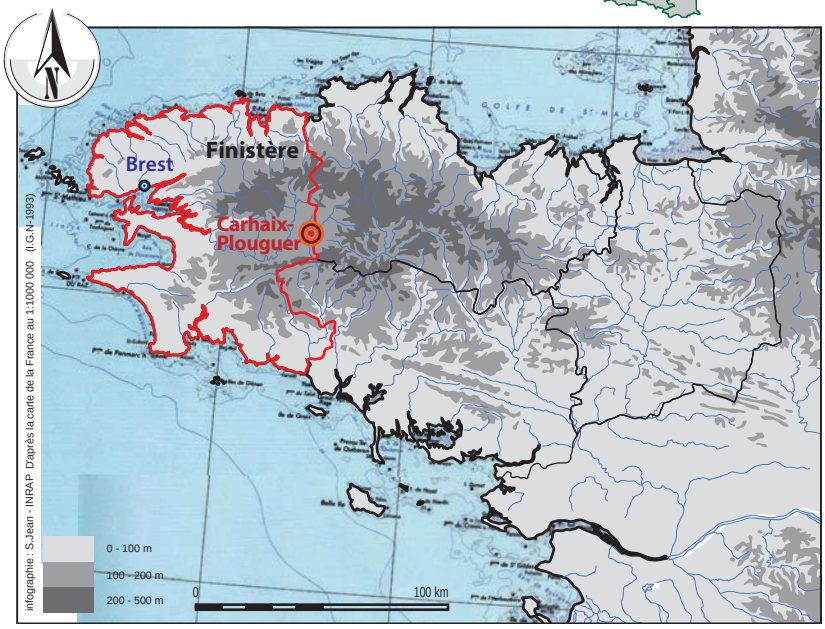

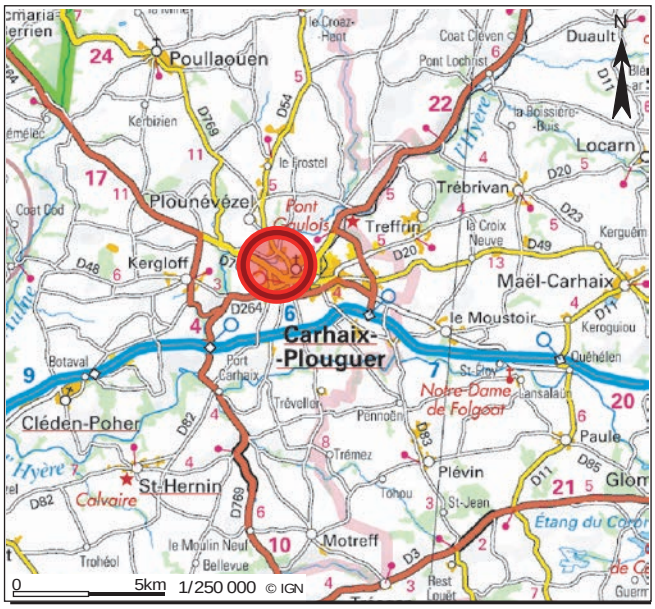

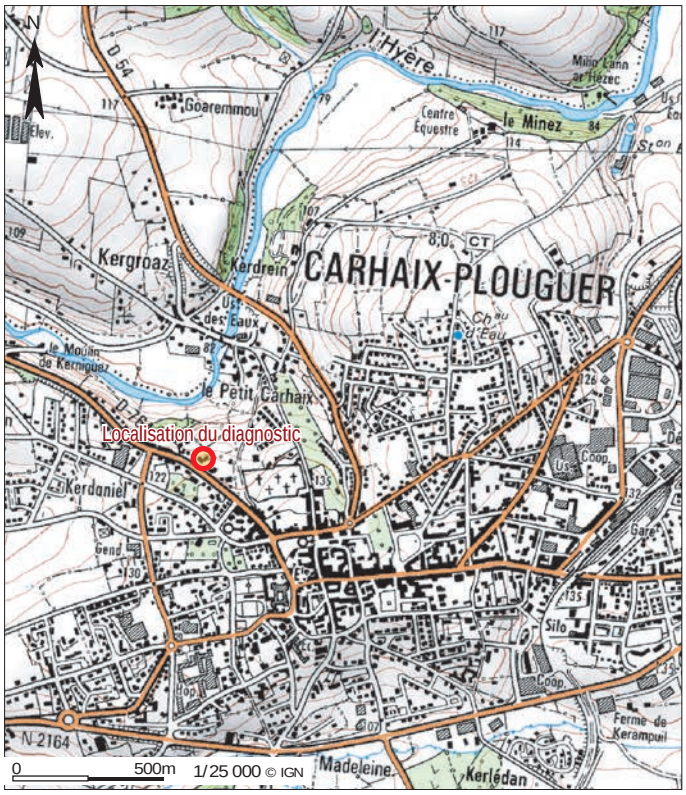

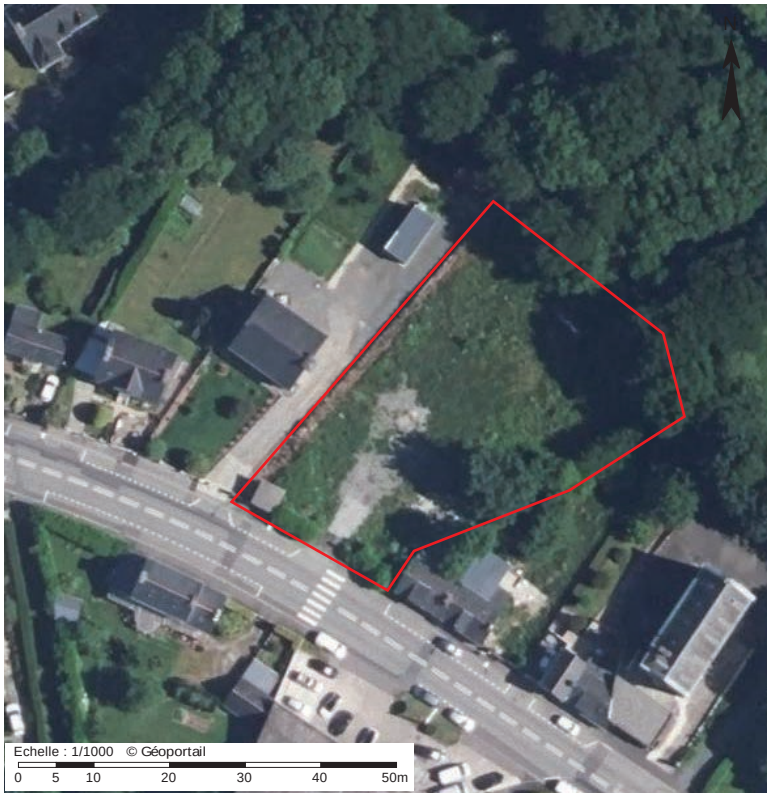

Département :
FINISTERE

Commune :
CARHAIX PLOUGUER

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 16/11/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF antenne de Quimper
Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère
29107
29107 Quimper cedex
tél. 02 98 10 33 50 -fax
ptgc.finistere.quimper@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

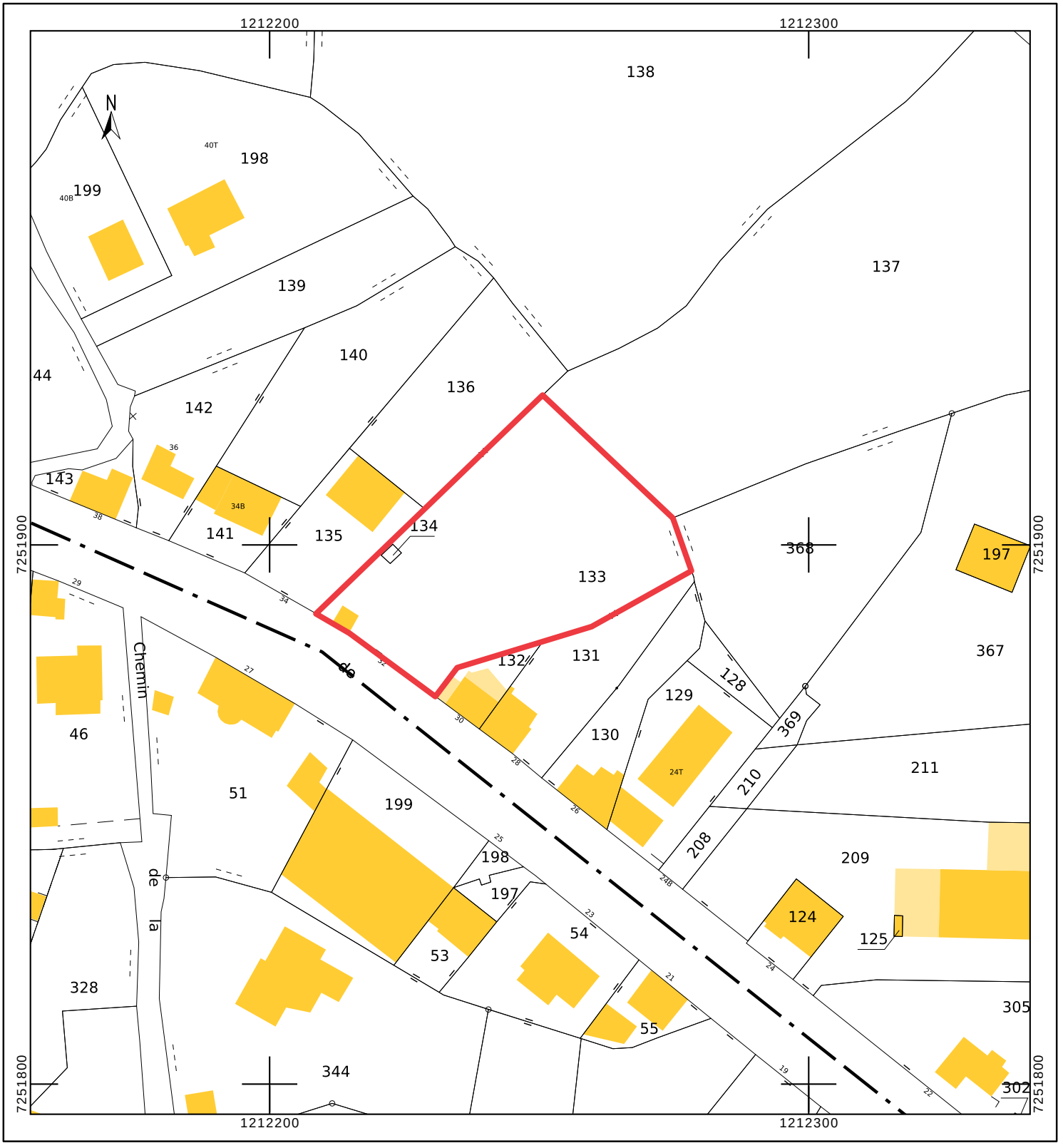

Arrêté de prescription avec extrait cadastral

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

COURRIER RECU LE
5646
04 NOV. 2021
INRAP GO

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
RÉF. : 2021/EP/VC/486

Rennes, le 2 novembre 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : CARHAIX-PLOUGUER (29)
32 rue de Brest

PJ : arrêté n° 2021-400

Je vous prie de trouver ci-joint les arrêtés portant prescriptions de diagnostics archéologiques relatifs à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrage de l'opération sont :

Conseil départemental du Finistère
32 boulevard Dupleix
Direction des bâtiments et des services généraux - SET
29196 Quimper Cedex

Le département du Finistère, ayant un service archéologique agréé, dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

COURRIER RECU LE
5646
04 NOV. 2021
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2021-400 du 2 novembre 2021

ARRÊTÉ n° 2021-400 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de certificat d'urbanisme n° CU 029024 21 00201 déposé par le Conseil départemental du Finistère, 32 boulevard Dupleix, Direction des bâtiments et des services généraux SET – 29196 Quimper Cedex, relatif au projet de construction sur un terrain situé à Carhaix-Plouguer, 32 rue de Brest reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 12 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils sont situés dans une zone de très forte densité de vestiges attribués à l'Antiquité ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : CARHAIX-PLOUGUER

Lieu-dit : 32 rue de Brest

Cadastre : section : AB parcelles : 133, 134

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 930 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil départemental du Finistère, à la Mission archéologique du département du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 2 novembre 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataires :
Conseil départemental du Finistère
Mission archéologique du département du Finistère
INRAP

Copie :
Commune de Carhaix-Plouguer

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2021-400
portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

Région :	Bretagne
Département :	Finistère
Commune :	CARHAIX-PLOUGUER
Lieu-dit :	32 rue de Brest
Cadastre :	section : AB parcelles : 133, 134
pétitionnaire: Conseil départemental du Finistère	

Emprise du diagnostic archéologique : 1 930 m²

Objectifs :
Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

En raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ils sont situés dans une zone à forte densité de vestiges, essentiellement attribués à l'Antiquité. En effet le projet s'inscrit dans l'espace de la ville antique de Vorgium, bien connu par son réseau viaire et plusieurs bâtiments de fonction variée.

Principes méthodologiques :

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les tranchées seront réalisées par passes successives y compris dans les recouvrements quaternaires. Des sondages ponctuels profonds seront réalisés afin de déterminer le niveau d'apparition du substrat antérieur au pléistocène. Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour permettre une vision représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans les niveaux profonds susceptibles de contenir des occupations préhistoriques, en conformité avec les normes de sécurité et le type d'aménagement envisagé. Ces sondages profonds devront par ailleurs permettre de documenter et compléter la géomorphologie locale. La présence régulière d'un géomorphologue sera impérative afin de relever les observations géomorphologiques des sondages profonds.

Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 2 novembre 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Emprise de diagnostic archéologique préventif

CARHAIX-PLOUGUER - 32 rue de Brest
Date : 29 / 10 / 2021

RAC Bretagne - Service régional de l'archéologie

COURRIER RECU LE
5822
15 NOV. 2021
INRAP GO

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Réf. : 2021/EP/VC/496

Rennes, le 9 novembre 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : attribution de diagnostic archéologique

REF. :
Département : Finistère
Commune : CARHAIX-PLOUGUER
Localisation : 32 rue de Brest

Arrêté : 2021-400

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, il vous est attribué la réalisation du diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, le Département du Finistère n'ayant pas souhaité réaliser cette opération.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Arrêté de désignation

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

COURRIER RECU LE
1138
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2022-082 du 23 février 2022

Arrêté n° 2022-082 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-400

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-400 du 2 novembre 2021 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CARHAIX-PLOUGUER, 32 rue de Brest (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1er : M. Gaëtan LE CLOIREC (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-400.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Gaëtan LE CLOIREC.

Fait à Rennes, le 23 février 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Gaëtan LE CLOIREC
Copie :
Inrap
Commune de Carhaix-Plouguer

Projet scientifique d'intervention

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

20 Inrap + ans !
Institut national de recherches archéologiques préventives

Le Direction adjoint scientifique et technique

Ref : MB/TA/2022/472

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° /

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «CARHAIX-PLOUGUER (29), 32 RUE DE BREST »

Opération : D141406 – Arrêté n° 2021-400

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 22/02/22

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 4 novembre 2021 portant sur le diagnostic dénommé « CARHAIX-PLOUGUER (29), 32 RUE DE BREST » sur la commune de Carhaix-Plouguer dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel Baillieu

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex

T. +33 (0)2 23 36 00 40
F. +33 (0)2 23 36 00 50

inrap.fr

Diagnostic archéologique D141406
CARHAIX-PLOUGUER (29), 32 RUE DE BREST

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Bretagne**	Département	**Finistère**
Commune	**Carhaix-Plouguer**		
Lieu-dit	**32 RUE DE BREST**		
Cadastre	**Carhaix-Plouguer : AB 133, 134**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2021-400**	**04-11-2021**	**1930 m²**	**-**	**22/02/22**
Modification					

Contexte actuel	**Urbain**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Stratifié**		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2021-400**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- ***Responsable d'opération pressenti :***

Gaëtan Le cloirec

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- ***Tranche Ferme***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	3 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours
Transfert		

- ***Tranche Provisionnelle***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	4 jours
Technicien	10 jours	3 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique)		6 jours
Topographe	2 jours	2 jours

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	3 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
9 jours	8 jours	A déterminer ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu Pa

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Le contexte administratif

Le Service régional de l'archéologie de Bretagne a prescrit un diagnostic dans les parcelles AB 133 et 134 du cadastre de Carhaix-Plouguer suite au dépôt d'une demande de certificat d'urbanisme par le Conseil départemental du Finistère. Il est envisagé de construire ici des bureaux pour le Conseil départemental d'aide sociale à partir du 2e semestre 2023. Or, le terrain, d'une superficie totale de 1930 m², est situé en périphérie nord-ouest de la ville antique de *Vorgium* telle que nos connaissances actuelles permettent de l'appréhender. La sensibilité de cette localisation est d'ailleurs prise en compte dans le plan local d'urbanisme puisque tout le secteur est intégré à la zone de protection au titre de l'archéologie (PLU, p. 253-254).
L'intervention, confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, a été réalisée les 22 et 23 mars 2022 dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 2021-400 en date du 2 novembre 2021. Ces travaux se sont déroulés conformément aux articles R.523-30 à R.523-38 du code du Patrimoine.

1.2 Le contexte géographique

Les parcelles AB 133 et 134 bordent la rue de Brest qui relie le centre-ville de Carhaix à un pont franchissant la vallée de l'Hyères au nord-ouest. Cet endroit, situé en limite septentrionale du plateau, accuse une pente moyenne de 10 % qui est partiellement masquée aujourd'hui par des apports de terres récents. La déclivité s'accentue fortement dans les parcelles voisines au nord pour atteindre 20 % jusqu'à la rivière (**fig. 1**).
Comme partout à Carhaix, le substrat se compose de schistes parfois ardoisiers et grauwackes micacées (Dinantien) qui correspondent à la formation des « schistes de Châteaulin ». Ils se décomposent ici en plaquettes verdâtres recouvertes de terre végétale brune sur 1 m d'épaisseur. La découverte de quelques traces de rubéfaction à la surface du schiste laisse toutefois penser que celui-ci a été ponctuellement mis à nu avant la formation de la couche végétale.

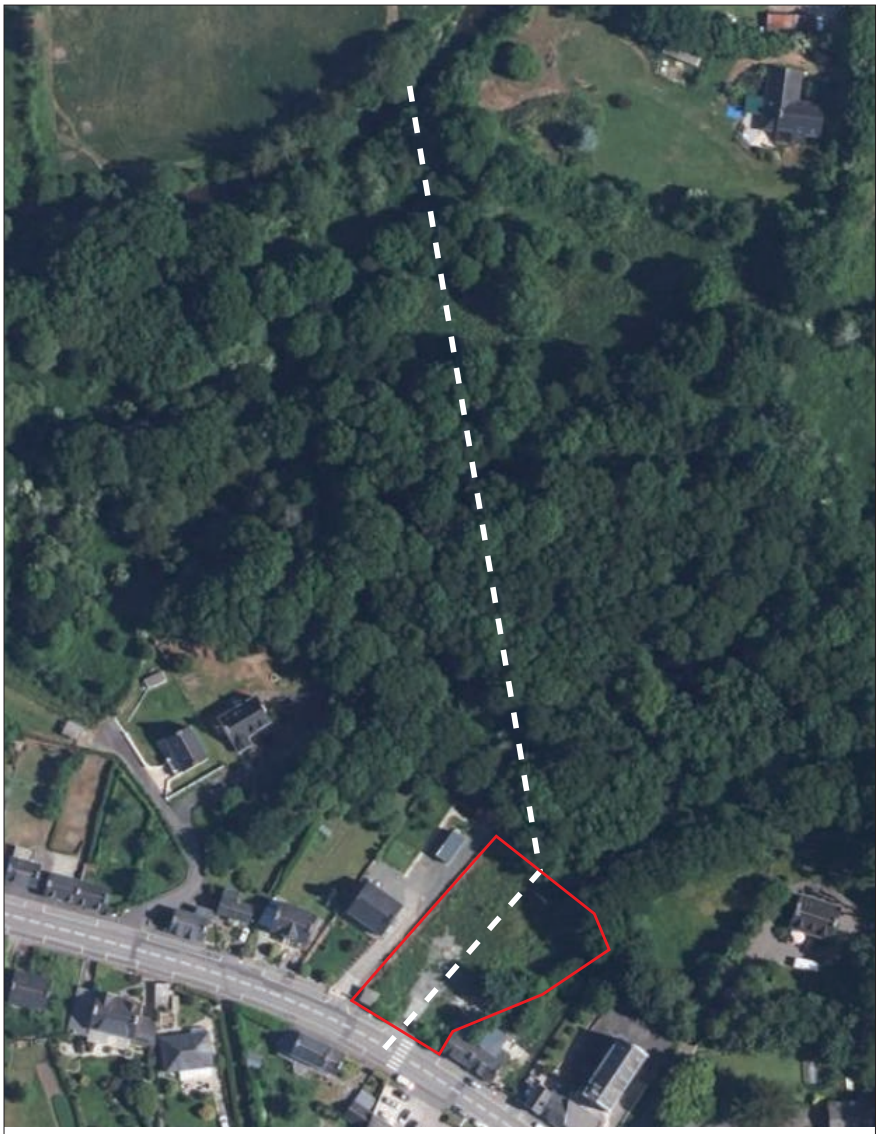

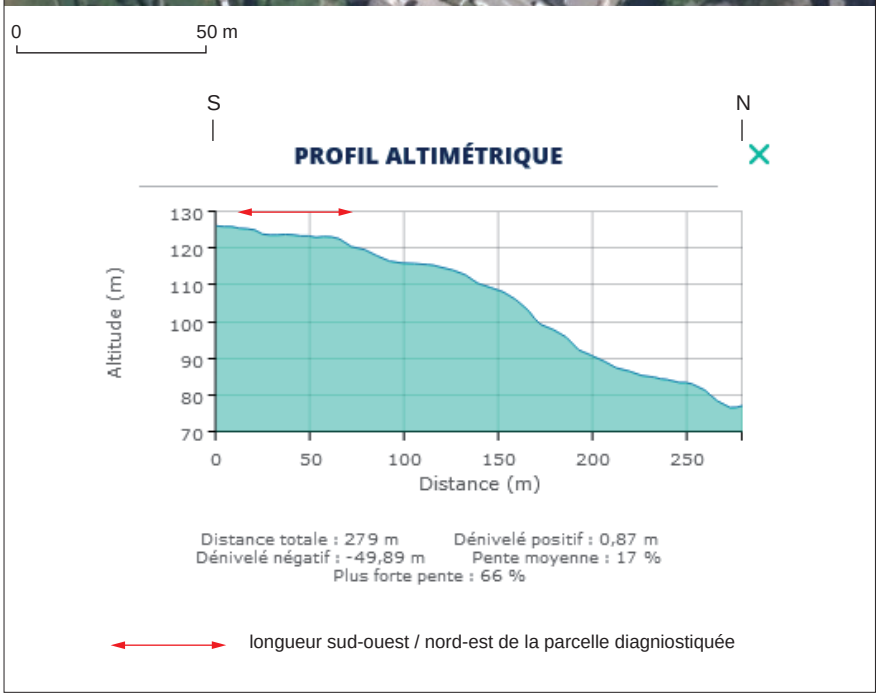

Fig. 1 : profil altimétrique nord-sud du terrain. © IGN, Gaétan Le Cloirec / Inrap

1.3 Le contexte archéologique

La ville de Carhaix a été fondée vers la fin du Ier siècle av. J.-C. pour être le chef-lieu du territoire des Osismes qui occupaient alors la pointe de la péninsule armoricaine. Elle a joué ce rôle jusqu'au milieu du IVe siècle en se développant sur une emprise d'environ 100 ha en fonction d'un réseau de rues disposées de manière orthonormée entre elles (**fig. 2**). Un aqueduc de 27 km de long correspond à l'ouvrage public le mieux connu de la ville. Son point d'arrivée se trouvait au nord-est de de l'agglomération après avoir franchi une vaste dépression naturelle sur un pont de 1 km de long. Le forum, les temples ou le théâtre ne sont pas encore connus, mais d'imposants blocs architecturaux attestent clairement la présence de grands édifices publics au cœur de la ville romaine. Il faut seulement noter la découverte d'un bâtiment monumental dans la partie sud de la place du Champ de foire. Sa fouille prochaine devrait enfin dévoiler un premier ensemble public de la cité. Autour, les nombreux diagnostics et les quelques fouilles réalisées depuis les années 1990, offrent une vision lacunaire de l'occupation dans les différents quartiers tout en révélant la coexistence de constructions modestes et de riches demeures. Plusieurs de celles-ci ont été repérées sur la frange méridionale du plateau qui accueille la ville. Ces propriétés bénéficient de vastes terrains bien exposés donnant sur un paysage particulièrement dégagé. D'autres constructions importantes sont à signaler sur le versant septentrional du relief sans qu'il soit encore possible d'en reconnaitre la fonction. Sur un plan chronologique, les données se sont également éclaircies et il est désormais possible de distinguer deux grandes phases de développement aux Ier-IIe siècle puis au IIIe siècle apr. J.-C., suivant un schéma d'évolution classique à l'échelle de la Gaule. Comme souvent, le troisième quart du IIIe siècle est une période de bouleversements majeurs pendant laquelle l'urbanisme de *Vorgium* connaît des concentrations foncières occasionnant des regroupements de maisons dans des projets de grande ampleur. Une *domus* fouillée au centre hospitalier illustre particulièrement ce phénomène en occupant la surface complète d'un îlot avec un ensemble de bâtiments couvrant plus de 2000 m². Cet exemple témoigne aussi du maintien d'une riche aristocratie de tradition romaine au cours de la période constantinienne. Ce n'est probablement plus le cas dans la seconde moitié du IVe siècle puisque tous les indices laissent croire que beaucoup d'édifices sont délabrés et tombent en ruines. Il semble que la ville se rétracte alors autour de son centre où est élevé un château au cours du haut Moyen Âge. Malheureusement, l'histoire et la physionomie du bourg qui se développe à partir des V-VIe siècles est très mal connue. Les sondages réalisés dernièrement autour de la place de la mairie ont tout juste permis d'esquisser les limites de la fortification médiévale. En combinant les informations recueillies avec les quelques plans et les rares mentions dans les textes, il est possible de restituer une organisation fondée sur un axe nord-sud et deux axes est-ouest le long desquels seront implantés plusieurs églises et couvents. Cette morphologie relativement simple est encore celle de Carhaix au milieu du XXe s., si l'on excepte le quartier de la gare qui s'est développé à l'est à partir de la fin du XIXe s.

Le terrain faisant l'objet de la prescription de diagnostic se trouve en périphérie nord-ouest de l'agglomération gallo-romaine de *Vorgium*. Les mentions de découvertes anciennes y sont peu nombreuses et très vagues. Un énigmatique « tronçon de canalisation » est par exemple signalé dans la parcelle AB 168, localisée cent quarante mètres au nord-ouest (**fig. 2, n° 1**). Les constructions antiques les plus proches sont notées au nord de la rue de Brest, mais ce sont des mentions du XIXe siècle peu précises (**fig. 2, n° 2**). En 1994, deux diagnostics entrepris par Catherine Hervé-Legeard ont cependant confirmé l'existence de constructions antiques maçonnées à l'ouest du cimetière (**fig. 2, n° 3 et 4**)

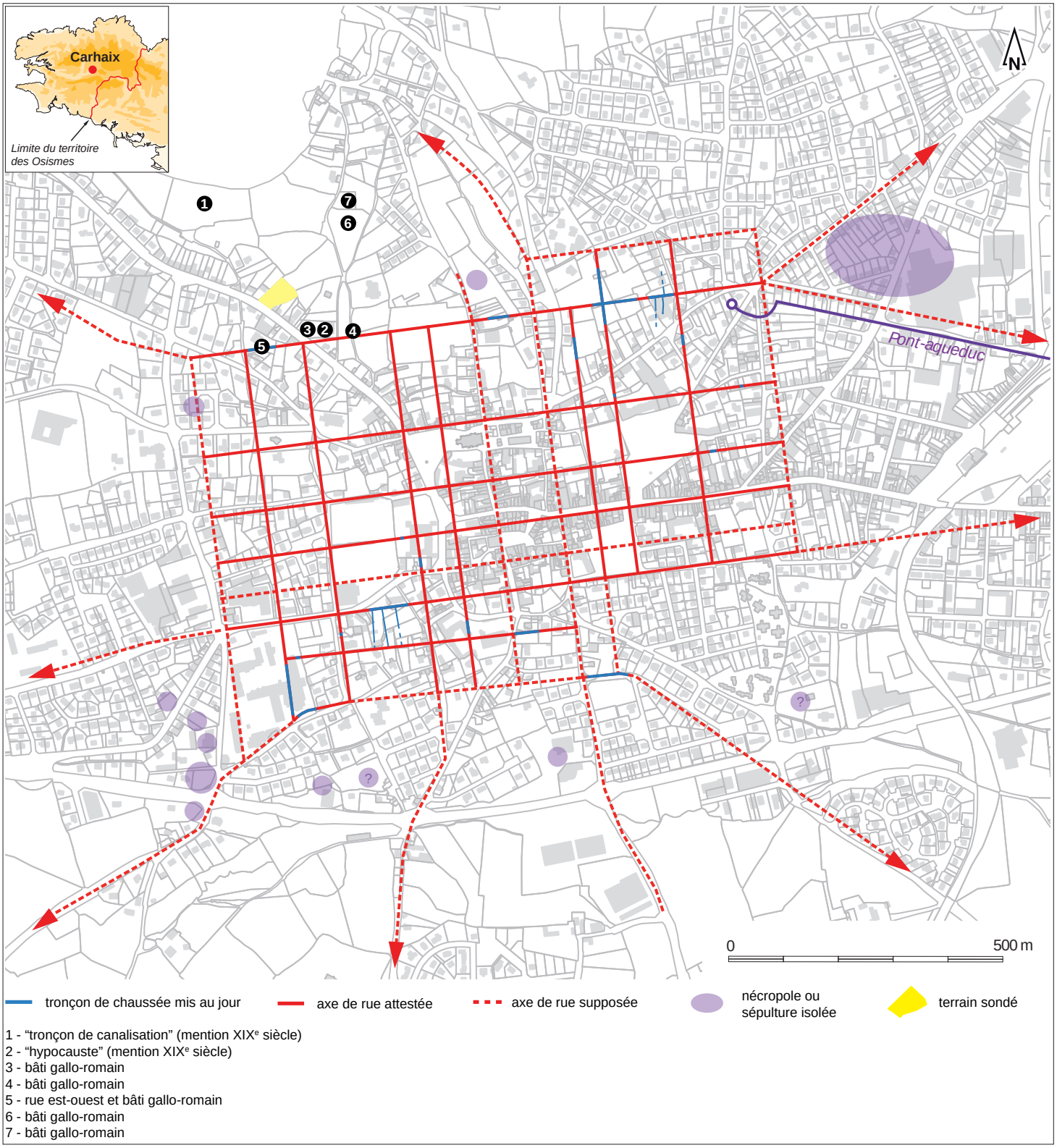

Fig. 2 : localisation de l’emprise de diagnostic dans le plan de la ville antique de *Vorgium* et environnement archéologique. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

(Hervé-Legeard 1994 ; Le Cloirec 2008 : 229-230, 233-234, n° 39, 40, 54 et 55). Trois interventions effectuées en 2007, 2009 et 2010 ont apporté des données encore plus précises en révélant les restes d’un quartier antique autour d’un tronçon de rue est-ouest (**fig. 2, n° 5**) (Ferrette 2007) et en démontrant que des constructions importantes se développent sur le versant septentrional du plateau (**fig. 2, n° 6 et 7**) (Le Cloirec 2010 ; Le Cloirec 2011).

1.4 Méthodologie et problématiques du diagnostic archéologique

L'intervention a mobilisé trois archéologues pendant deux demi-journées. Un topographe est également intervenu pour effectuer les relevés des sondages et des structures mises au jour.
Six tranchées ont été ouvertes sur l'emprise prescrite à l'aide d'une pelle à chenilles de 20 t équipée d'un godet lisse mesurant 2 m de large. Les implantations ont été choisies en tenant compte de la présence d'une large haie en fond de parcelle (au nord), ainsi que de celle d'un arbre près de la limite est (**fig. 3**). Un transformateur EDF localisé au sud-ouest, et la nécessité de conserver une zone d'accès et de stationnement limitaient également la surface disponible du côté sud. Par ailleurs, il fallait éviter autant que possible les fondations de l'ancienne clinique Pierre qui a brûlé en 2016, mais qui était déjà désaffectée depuis plusieurs années (*Le Télégramme*, 25/11/2016) (**fig. 4**). Rien de particulier n'est en revanche signalé sur le cadastre napoléonien puisque les parcelles concernées s'intègrent alors dans un terrain beaucoup plus vaste (**fig. 5**).

Fig. 3 : vue générale du terrain avant l'intervention. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

Fig. 4 : plan figurant les différentes contraintes de l'intervention. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

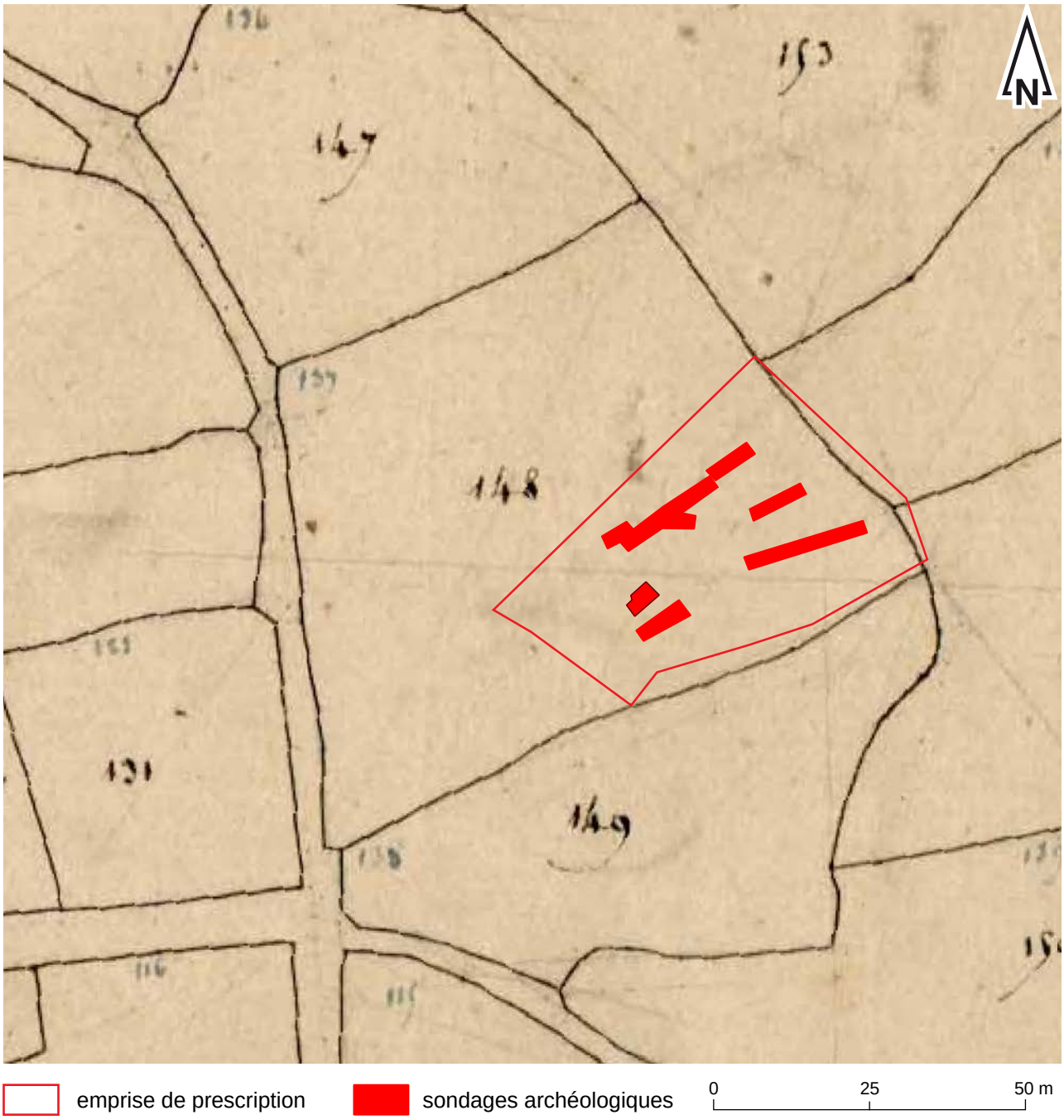

Fig. 5 : localisation des sondages dans le cadastre napoléonien. © Gaétan Le Cloirec / Inrap

Le plan actuellement admis pour la ville antique place les parcelles AB 133 et 134 au-delà de la limite nord de *Vorgium*. Cette affirmation reste cependant fragile car le nombre d'interventions réalisées dans le secteur est encore limité et aucune ne permet de fixer véritablement l'extension de l'urbanisme de ce côté. Ce diagnostic présentait donc l'intérêt d'offrir un point d'information supplémentaire pour affiner cette question. La simple présence ou l'absence de traces d'occupation était déjà un indice susceptible d'orienter la réflexion, mais la densité des éventuelles structures, leur nature ou leur organisation par rapport à la trame viaire antique pouvaient constituer des indices aidant à argumenter dans un sens ou dans un autre.

Les rares structures archéologiques observées ont été enregistrées et relevées en plan pour être intégrées au SIG (**fig. 6**). Les coupes réalisées dans des sondages ponctuels ont également été dessinées sur calque. Enfin, les fondations en béton et les réseaux rencontrés n'ont pas été enregistrés, mais leurs implantations ont été relevées et ils figurent donc sur nos plans.

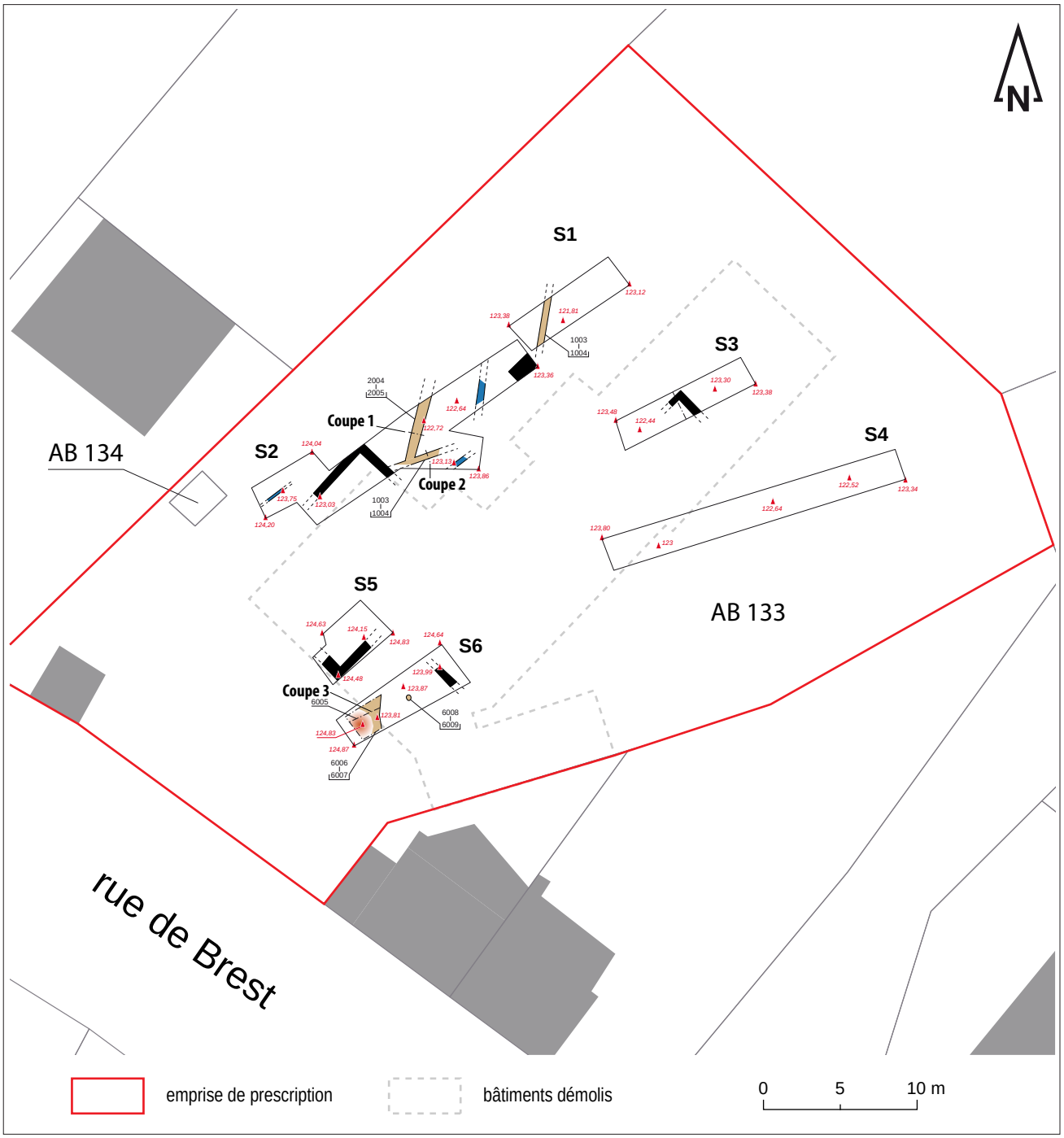

Fig. 6 : plan général des sondages et des vestiges mis au jour. © Vincent Pommier, Gaétan Le Cloirec / Inrap

2. Résultats

2.1 Sondage 1 (fig. 7)

La première tranchée a été ouverte près de l'angle nord-ouest du terrain. Orientée du nord-est au sud-ouest, elle mesure 7,90 m de long, 2 m de large et 1,30 m de profondeur en moyenne. Le substrat a été atteint ici sous une épaisseur de terre végétale marron très homogène d'environ 70 cm d'épaisseur (1002). Cette couche est elle-même surmontée d'une épaisseur de terre plus brune sur une quarantaine de centimètres (1000). La séparation entre les deux niveaux est très nette et correspond à la surface d'arasement des bâtiments de l'ancienne clinique (1001). Le second niveau correspond donc à l'apport de remblai issu du décapage de la fouille pratiquée au centre hospitalier en 2018.
Quelques anomalies de terre brune informes sont perceptibles à la surface du schiste naturel et pourraient correspondre à des infiltrations de racines. Une trace rectiligne orientée nord-sud se distingue toutefois dans la partie sud-ouest du sondage (\1004/). Elle pourrait correspondre au fond d'un fossé mesurant 40 cm de largeur à ce niveau.

Fig. 7 : vue générale du sondage 1.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

2.2 Sondage 2 (fig. 8)

Cette tranchée a été amorcée de manière à explorer l'espace situé entre la bordure occidentale du terrain et le mur ouest du bâtiment démoli. La découverte d'un tuyau en PVC a rapidement imposé un décalage vers l'est pour ne pas retrouver le réseau dans toute la longueur du sondage. D'autres réseaux et fondations de murs contemporains ont ensuite nécessité des adaptations de la hauteur du décapage. La tranchée mesure finalement 20 m de long en présentant une forme générale en baïonnette et une excroissance sur son côté oriental. Cette dernière visait à vérifier le prolongement d'une structure linéaire mais une conduite en béton a limité, là encore, les possibilités d'ouverture. Les profondeurs atteintes varient de 35 cm à 1,15 m.
On retrouve 20 cm de terre végétale en partie supérieure de la stratigraphie (2000) sur une couche hétérogène composée de terre limoneuse marron, de pierres de schiste verdâtre, de fragments de TCA et de béton (2001). Ce remblai recouvre lui-même le niveau de démolition de l'ancienne clinique (2002). La couche inférieure correspond à une épaisseur de terre limoneuse marron incluant quelques plaquettes de schiste (2003). Elle repose directement sur le schiste naturel en plaquettes.
Deux structures linéaires ont seulement été perçues à la surface du substrat. La première est un creusement orienté nord-sud qui mesure environ 70 cm de largeur et présente un profil vaguement semi-circulaire conservé sur 25 cm de profondeur (\2005/, **fig. 9**). La seconde structure est orientée sud-ouest / nord-est et ne dépasse pas 45 cm de large. Son fond est plat et ses bords sont inclinés à 45° (\2007/, **fig. 10**). Bien que ces deux structures se recoupent près du côté sud de la tranchée-sondage, leurs comblements de terre limoneuse marron, parfaitement identiques, ne permettent pas de distinguer de recoupement.

Fig. 8 : vue générale du sondage 2.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

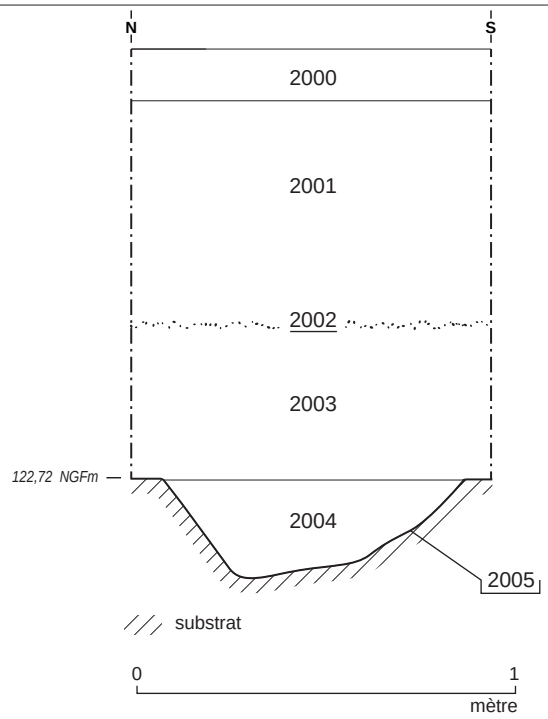

2000 Terre végétale brune, racines.
2001 Couche hétérogène composée de terre limoneuse marron, de pierres et de cailloux de schiste verdâtre, de fragments de TCA et de béton.
2002 Niveau horizontal composé de cailloux de schiste et de quartz concassés.
2003 Terre limoneuse marron et petites plaquettes de schiste, homogène.
2004 Terre limoneuse marron, petites plaquettes de schiste, inclusions de charbons de bois et terre cuite, homogène.
2005 Creusement linaire orienté nord/sud, profil en cuvette.

Fig. 9 : coupe 1, vue et profil de la structure \2005/. © Céline Bélanger, Gaétan Le Cloirec / Inrap

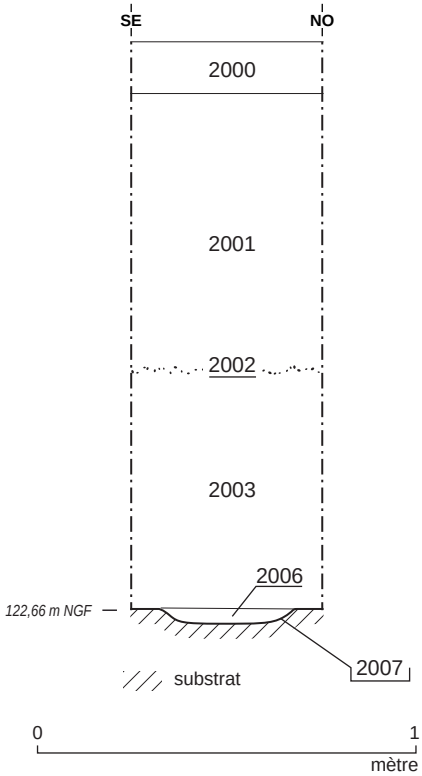

2000 Terre végétale brune, racines.
2001 Couche hétérogène composée de terre limoneuse marron, de pierres et de cailloux de schiste verdâtre, de fragments de TCA et de béton.
2002 Niveau horizontal composé de cailloux de schiste et de quartz concassés.
2003 Terre limoneuse marron et petites plaquettes de schiste, homogène.
2006 Terre limoneuse marron, quelques petites plaquettes de schiste, rares inclusions terre cuite, homogène.
2007 Creusement linaire orienté nord-est/sud-ouest, fond plat, bords inclinés.

Fig. 10 : coupe 2, vue et profil de la structure \2007/. © Céline Bélanger, Gaétan Le Cloirec / Inrap

2.3 Sondage 3 (fig. 11)

Ce sondage a été positionné au sud-est de la tranchée 1 à l'intérieur de la partie nord du bâtiment démoli. Elle mesure 9 m de long pour 90 cm de profondeur en moyenne. Le substrat a seulement été atteint dans la moitié sud-ouest sous une épaisseur de terre végétale homogène (3002) d'environ 60 cm d'épaisseur. La surface correspond au niveau de démolition du bâtiment (3001) recouvert d'une couche de terre végétale brune d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur (3000). Celle-ci masquait une dalle de béton conservée au nord-est d'un angle de maçonnerie récent.

Fig. 11 : vue générale du sondage 3.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

2.4 Sondage 4 (fig. 12)

La tranchée 4 a été implantée dans l'angle nord-est du terrain. Orientée nord-est/sud-ouest, elle mesure 20 m de long et présente une profondeur moyenne de 75 cm. Une simple épaisseur de terre brune (4000) recouvre ici le schiste naturel sans qu'aucune structure archéologique n'ait été mise au jour sur toute la longueur décapée. Le mur oriental du bâtiment démoli a été retrouvé à l'extrémité sud du sondage.

Fig. 12 : vue générale du sondage 4.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

2.5 Sondage 5 (fig. 13)

La tranchée 5 a été ouverte à proximité immédiate du sondage 6 pour vérifier si les vestiges reconnus dans cette dernière se prolongeaient à l'ouest.
La rencontre d'imposantes maçonneries contemporaines sous une faible couche de terre brune (5000) a immédiatement imposé l'arrêt des recherches à ce niveau.

Fig. 13 : vue générale du sondage 5.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

2.6 Sondage 6 (fig. 14)

La tranchée 6 a été implantée près de l'angle sud-est du terrain dans le sens nord-est/sud-ouest. Elle mesure 8,50 m de long pour une profondeur générale d'environ 75 cm. La fondation nord-ouest/sud-est d'un mur en béton marque ici la limite nord-est du sondage alors que l'autre extrémité présentait une stratigraphie un peu plus inattendue. En effet, le plan du bâtiment démoli laissait envisager la mise au jour du soubassement de son mur méridional comme dans le sondage 5. Or, le substrat est apparu ici sous une couche de plaquettes de schiste homogène (6004) dont la surface correspond au niveau de démolition reconnu dans le reste du terrain (6001). La partie supérieure de la stratigraphie est toujours marquée par une épaisseur de terre végétale brune rapportée après les travaux (6000).
Une portion de terre rubéfiée a été partiellement mise au jour sous la couche 6004 à l'extrémité sud du sondage 6 (6005, **fig. 15**). La couche, épaisse d'une dizaine de centimètres, inclut quelques pierres rougies et comporte du charbon de bois en surface de sa partie orientale. L'ensemble comble une petite dépression dont le fond, irrégulier, se trouve à 15 cm de profondeur (\6007/). Un premier comblement de terre marron (6006) a pu être mis en évidence du côté nord sans que la zone de contact avec la couche 6005 soit très franche. Face à ces observations, il serait tentant d'interpréter ces vestiges comme la trace d'une souche arrachée et brûlée. L'absence d'indice de datation ne permet pas de préciser la période concernée.
Enfin, un trou de poteau de 30 cm de diamètre est à signaler au milieu du sondage (\6009/).

Fig. 14 : vue générale du sondage 6.
© Gaétan Le Cloirec / Inrap

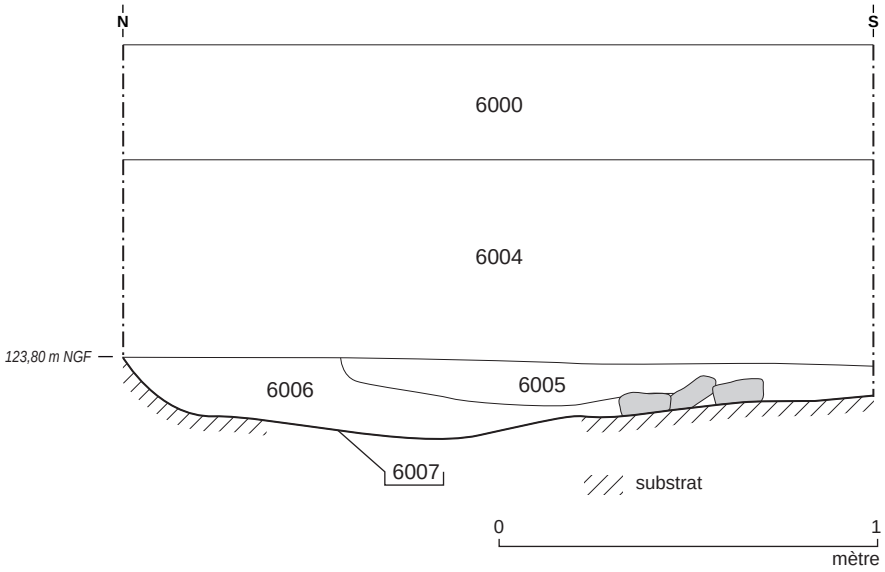

6000 Terre végétale brune homogène, quelques cailloux de schiste, nodules argileux jaunâtre, racines.
6001 Niveau horizontal composé de cailloux de schiste, de quartz concassés, de morceaux de béton à plat.
6002 Terre limoneuse marron, pierres et cailloux de schiste verdâtre, fragments de TCA, racines.
6004 Epaisseur de schiste en plaquettes de couleur jaunâtre, homogène.
6005 Terre limoneuse rubéfiée, quelques pierres de schiste, charbons de bois.
6006 Terre argileuse marron, petites pierres de schiste à plat.
6007 Creusement de forme indéterminé (car plus vaste que la largeur du sondage), fond irrégulier plutôt plat.

Fig. 15 : coupe 3, vue et coupe de la structure \6007/ contenant le niveau de terre limoneuse 6006 et la terre rubéfiée 6005. © Céline Bélanger, Gaétan Le Cloirec / Inrap

3. Conclusion

Les six sondages ouverts dans les parcelles AB 133 et 134 du cadastre de Carhaix-Plouguer (29) ont permis de confirmer que le terrain a été fortement bouleversé par une construction récente de 500 m² aujourd'hui démolie. Des soubassements maçonnés, des dalles de béton et plusieurs réseaux traversent une grande partie du terrain sous une couche de terre végétale brune mesurant 15 à 40 cm d'épaisseur. Celle-ci correspond à la couche décapée lors de la fouille du centre hospitalier de 2018 et stockée ici à la demande de l'aménageur. Cet apport avait ensuite été étalé par l'Inrap pour niveler le terrain, ce qui explique que l'épaisseur de remblai soit moins importante vers le sud.

Malgré les perturbations, trois fossés, un trou de poteau et une structure rubéfiée ont été mis au jour au niveau du substrat qui est apparu entre 123,70 m NGF au sud et 121,70 m NGF au nord. Les creusements linaires ne suivent aucune organisation connue, qu'elle soit antique ou moderne, et les indices de datation sont totalement absents.

Ces résultats laissent envisager une fréquentation ancienne des lieux sans qu'il soit possible d'en préciser la période. L'occupation semble sommaire et pourrait simplement correspondre à des aménagements agricoles et parcellaires en périphérie urbaine si ces traces ne sont pas antérieures à l'Antiquité. Une datation plus ancienne n'est pas à exclure, mais l'intérêt de ces vestiges reste limité par leur faible densité et un état de conservation visiblement très mauvais.

3. Bibliographie

Ferrette 2007
FERRETTE (R.). — *Carhaix-Plouguer (29), rue du Moulin de Kerniguez. Rapport de diagnostic* : Inrap GO, 2007.

Hervé-Legeard 1994
HERVÉ-LEGEARD (C.). — *Carhaix (29). Carte archéologique communale. Rapport de prospection inventaire* : Rennes : Service régional de l'archéologie de Bretagne, 1994.

Le Cloirec 2008
LE CLOIREC (G.). — *Carhaix antique : la « Domus » du centre hospitalier ; contribution à l'histoire de Vorgium, chef-lieu de la cité des Osismes.* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008. 1 vol. 263 p. (Documents archéologiques ; 2).

Le Cloirec 2010
LE CLOIREC (G.). — *Carhaix-Plouguer (29), rue des orfèvres. Rapport de diagnostic* : Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2010.

Le Cloirec 2011
LE CLOIREC (G.). — *Carhaix-Plouguer (29), rue des orfèvres, parcelle AB.349. Rapport de diagnostic* : Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2011.

Table des illustrations

27 - Fig. 1 : profil altimétrique nord-sud du terrain. © IGN, Gaétan Le Cloirec / Inrap
29 - Fig. 2 : localisation de l'emprise de diagnostic dans le plan de la ville antique de *Vorgium* et environnement archéologique. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
30 - Fig. 3 : vue générale du terrain avant l'intervention. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
30 - Fig. 4 : plan figurant les différentes contraintes de l'intervention. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
31 - Fig. 5 : localisation des sondages dans le cadastre napoléonien. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
32 - Fig. 6 : plan général des sondages et des vestiges mis au jour. © Vincent Pommier, Gaétan Le Cloirec / Inrap
33 - Fig. 7 : vue générale du sondage 1. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
34 - Fig. 8 : vue générale du sondage 2. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
35 - Fig. 9 : coupe 1, vue et profil de la structure \2005/. © Céline Bélanger, Gaétan Le Cloirec / Inrap
35 - Fig. 10 : coupe 2, vue et profil de la structure \2007/. © Céline Bélanger, Gaétan Le Cloirec / Inrap
36 - Fig. 11 : vue générale du sondage 3. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
37 - Fig. 12 : vue générale du sondage 4. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
38 - Fig. 13 : vue générale du sondage 5. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
39 - Fig. 14 : vue générale du sondage 6. © Gaétan Le Cloirec / Inrap
40 - Fig. 15 : coupe 3, vue et coupe de la structure \6007/ contenant le niveau de terre limoneuse 6006 et la terre rubéfiée 6005. © Céline Bélanger, Gaétan Le Cloirec / Inrap

III. Inventaires techniques

Inventaire des US

US	Us sup.	Us Inf.	Us Équiv.	Description	Interprétation
1000		1001	2001	Terre végétale brune homogène, racines, fragments de bâche.	Remblai récent étalé.
1001	1000	1002	2002	Niveau horizontal composé de cailloux de schiste et de quartz concassés.	Niveau de circulation lié à la démolition du bâtiment figurant sur la cadastre.
1002	1001	1003, substrat	2003	Terre limoneuse marron homogène.	Formation naturelle de terre végétale.
1003	1001	\1004/		Terre limoneuse marron homogène.	Comblement de fossé.
\1004/	1003	substrat		Creusement linaire orienté nord/sud.	Fossé.
2000		2001		Terre végétale brune, racines (environ 20 cm d'épaisseur).	Terre végétale de surface .
2001	2000	2002	1000	Couche hétérogène composée de terre limoneuse marron, de pierres et de cailloux de schiste verdâtre, de fragments de TCA et de béton.	Remblai récent étalé.
2002	2001	2003	1001	Niveau horizontal composé de cailloux de schiste et de quartz concassés.	Niveau de circulation lié à la démolition du bâtiment figurant sur la cadastre.
2003	2002	2004	1002	Terre limoneuse marron et petites plaquettes de schiste, homogène.	Formation naturelle de terre végétale.
2004	2003	\2005/		Terre limoneuse marron, petites plaquettes de schiste, inclusions de charbons de bois et terre cuite, homogène.	Comblement de fossé.
\2005/	2004	substrat		Creusement linaire orienté nord/sud, profil en cuvette.	Fossé.
2006	2003	\2007/		Terre limoneuse marron, quelques petites plaquettes de schiste, rares inclusions terre cuite, homogène.	Comblement de fossé.
\2007/	2006	substrat		Creusement linaire orienté nord-est/sud-ouest, fond plat, bords inclinés.	Fossé.
3000		3001		Terre végétale brune homogène, racines, fragments de bâche.	Remblai récent étalé.
3001	3000	3002		Niveau horizontal composé de cailloux de schiste, de quartz concassés, de morceaux de béton à plat.	Niveau de circulation lié à la démolition du bâtiment figurant sur la cadastre.
3002	3001	substrat		Terre limoneuse marron homogène.	Formation naturelle de terre végétale.
4000		substrat		Terre végétale brune homogène, racines.	Formation naturelle de terre végétale.
5000				Terre végétale brune homogène, racines.	Formation naturelle de terre végétale sur niveau de démolition contemporain.
6000		6001		Terre végétale brune homogène, quelques cailloux de schiste, nodules argileux jaunâtre, racines.	Formation naturelle de terre végétale.
6001	6000	6002		Niveau horizontal composé de cailloux de schiste, de quartz concassés, de morceaux de béton à plat.	Niveau de circulation lié à la démolition du bâtiment figurant sur la cadastre.
6002	6001	\6003/		Terre limoneuse marron, pierres et cailloux de schiste verdâtre, fragments de TCA, racines.	Remblai.
\6003/	6002	6004		Creusement circulaire à profil en cuvette.	Fosse ou chablis.
6004	\6003/	substrat		Epaisseur de schiste en plaquettes de couleur jaunâtre, homogène. Ep. : 55 cm.	Remblai composé de substrat remanié.
6005	6004	6006		Terre limoneuse rubéfiée, quelques pierres de schiste, charbons de bois.	Foyer.
6006	6005	\6007/		Terre argileuse marron, petites pierres de schiste à plat.	remblai.
\6007/	6006	substrat		Creusement de forme indéterminé (car plus vaste que la largeur du sondage), fond irrégulier plutôt plat.	Fosse indéterminée.
6008	?	\6007/		Terre limoneuse marron.	Comblement.
\6009/	6008	substrat		Creusement de forme ovale.	Trou de poteau.

Inventaire des clichés

N°	Date	Auteur	Nom du fihier	Description
1	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S1 (1)	Vue sondage 1
2	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S1 (2)	Vue sondage 1
3	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S1 (3)	Vue sondage 1
4	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (1)	Vue sondage 1
5	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (2)	Sondage 2
6	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (3)	Sondage 2
7	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (4)	Sondage 2
8	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (5)	Sondage 2
9	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (6)	Sondage 2
10	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (7)	Sondage 2
11	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (8)	Sondage 2
12	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (9)	Sondage 2
13	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (10)	Sondage 2
14	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (11)	Sondage 2
15	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (12)	Sondage 2
16	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (13)	Sondage 2
17	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (14)	Sondage 2
18	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (15)	Sondage 2
19	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (16)	Sondage 2
20	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (17)	Sondage 2
21	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (18)	Sondage 2
22	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (19)	Sondage 2
23	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (20)	Sondage 2
24	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (21)	Sondage 2
25	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (22)	Sondage 2
26	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S2 (23)	Sondage 2
28	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S3 (1)	Vue du sondage vers le nord
29	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S3 (2)	Vue du sondage vers le nord
30	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S3 (3)	Vue du sondage vers le nord
31	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S3 (4)	Vue du sondage vers le nord
32	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S4 (1)	Vue du sondage vers le sud
33	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S4 (2)	Vue du sondage vers le sud
34	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S4 (3)	Vue du sondage vers le sud
35	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S4 (4)	Vue du sondage vers le nord
36	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S4 (5)	Vue du sondage vers le nord
37	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S5 (1)	Vue du sondage vers le nord-est
38	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S5 (2)	Vue du sondage vers le nord-ouest
39	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (1)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
40	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (2)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
41	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (3)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
42	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (4)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
43	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (5)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle

N°	Date	Auteur	Nom du fihier	Description
44	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (6)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
45	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (7)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
46	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (8)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
47	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (9)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ avant fouille partielle
48	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (10)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ après fouille partielle
49	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (11)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ après fouille partielle
50	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (12)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ après fouille partielle
51	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (13)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ après fouille partielle
52	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (14)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ après fouille partielle
53	23/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_S6 (15)	Extrémité sud du sondage, us. 6005, 6006 et \6007/ après fouille partielle
55	22/03/2022	G. Le Cloirec	32 rue de Brest_mars 2022_vue générale (1)	Vue du terrain vers le nord avant sondage
56	22/03/2022	G. Le Cloirec	33 rue de Brest_mars 2022_vue générale (2)	Vue du terrain vers le nord avant sondage
57	22/03/2022	G. Le Cloirec	34 rue de Brest_mars 2022_vue générale (3)	Vue du terrain vers le nord avant sondage
58	22/03/2022	G. Le Cloirec	35 rue de Brest_mars 2022_vue générale (4)	Vue du terrain vers le nord avant sondage
59	22/03/2022	G. Le Cloirec	36 rue de Brest_mars 2022_vue générale (5)	Vue du terrain vers le nord avant sondage
60	22/03/2022	G. Le Cloirec	37 rue de Brest_mars 2022_vue générale (6)	Vue du terrain vers le sud avant sondage
61	22/03/2022	G. Le Cloirec	38 rue de Brest_mars 2022_vue générale (7)	Vue panoramique du terrain vers le sud avant sondage
62	23/03/2022	G. Le Cloirec	39 rue de Brest_mars 2022_vue générale (8)	Vue du terrain vers le sud après rebouchage des sondages
63	23/03/2022	G. Le Cloirec	40 rue de Brest_mars 2022_vue générale (9)	Vue du terrain vers le sud après rebouchage des sondages
64	23/03/2022	G. Le Cloirec	41 rue de Brest_mars 2022_vue générale (10)	Vue du terrain vers le sud après rebouchage des sondages

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Carhaix-Plouguer (29), 32 rue de Brest (parcelles AB 133 et 134)
Rapport de diagnostic archéologique

Chronologie
Indéterminé

Sujets et thèmes
Fonds de fossés,
Trou de poteau,
Structure rubéfiée

Mobilier
-

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA Bretagne sur un terrain de 1930 m² situé au 32 rue de Brest à Carhaix-Plouguer dans le Finistère. Après la démolition d'un bâtiment de 500 m², les lieux avaient servi d'espace de stockage des remblais d'une fouille réalisée au Centre hospitalier en 2018. Par conséquent, les six tranchées ouvertes sur place les 22 et 23 mars 2022 ont surtout révélé des niveaux de remblais, des réseaux et les restes d'aménagements bétonnés sur une grande majorité de la surface à explorer. Trois fonds de fossés, un trou de poteau et une structure rubéfiée ont toutefois pu être mis au jour au niveau du substrat de schiste. Aucun de ces faits n'est cependant daté et leur disposition ne permet pas de les associer à la trame antique de *Vorgium* ni au parcellaire de Carhaix. Ces éléments illustrent donc une fréquentation modeste et probablement agricole du secteur à une période indéterminée.

Inrap
Grand Ouest,
37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr